

N. C.
+ RENÉ TRINTZIUS

La Vie Privée de J.J. ROUSSEAU

49212



Les derniers moments de J.-J. Rousseau (1778). D'après une ancienne gravure.

Collection "Les Vies Privées"

• HACHETTE •

DU MÊME AUTEUR

ROMANS

- LE SOLEIL DU PÈRE. (*N. R. F.*)
LA ROSE DES VENTS. —
DEUTSCHLAND. —
LE SEPTIÈME JOUR. —
FIN ET COMMENCEMENT. —
LA BÊTE ÉCARLATE. —

A PARAÎTRE

- LES FANTOMES DU QUAI AUX FLEURS.
MÉANDRES.

ESSAIS

- JE LIS DANS LES ASTRES. (*Les Éditions de France.*)
JE LIS DANS LES MAINS. —

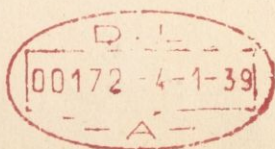
THÉÂTRE

- POUDRE D'OR et PHILIPPE LE ZÉLÉ. (*N. R. F.*). (En collaboration avec Amédée Valentin.)

La Vie Privée
de
J.J. ROUSSEAU

Ln 27

81504



• LES VIES PRIVÉES •

OUVRAGES PARUS OU A PARAÎTRE

LA VIE PRIVÉE DE LOUIS XIV*,
par Georges Mongrédien.

LA VIE PRIVÉE DU RÉGENT*,
par André Ransan.

LA VIE PRIVÉE DE LOUIS XV,
par François de Roux.

LA VIE PRIVÉE DE JEAN-
JACQUES ROUSSEAU*,
par René Trintzius.

LA VIE PRIVÉE DE FRÉDÉRIC II,
par Pierre Lafue.

LA VIE PRIVÉE DE MARIE-
ANTOINETTE*,
par Charles Kunstler.

LA VIE PRIVÉE DE ROBESPIERRE*,
par Bernard Nabonne.

LA VIE PRIVÉE DE DANTON,
par Jean Guirec.

LA VIE PRIVÉE DE JOSÉPHINE,
par Charles Kunstler.

LA VIE PRIVÉE DE MARIE-
LOUISE,
par Hubert de Lagarde.

LA VIE PRIVÉE D'ALFRED DE
MUSSET,
par André Villiers.

LA VIE PRIVÉE DE NAPOLÉON III,
par Pierre de Lacretelle.
Etc., etc.

Directeur de la Collection :
FRANCIS AMBRIÈRE

●

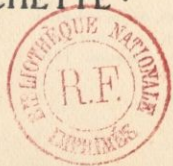
RENÉ TRINTZIUS

La Vie Privée
de
J.J. ROUSSEAU



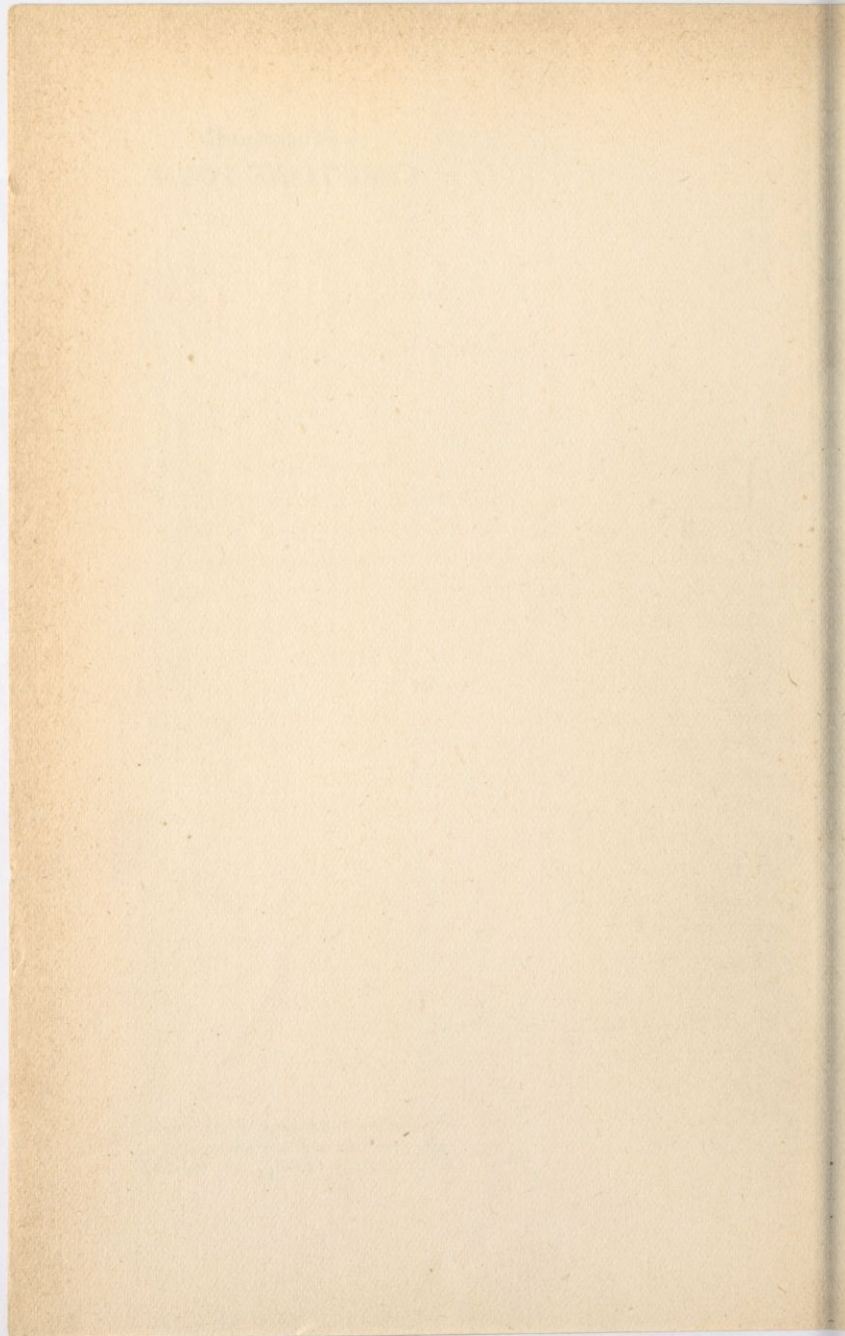
Collection "Les Vies Privées"

• HACHETTE •



Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays,
Copyright by Librairie Hachette, 1938.

A Mademoiselle
CHRISTIANE POUFF



PRÉFACE

PRESQUE toutes les biographies de Jean-Jacques insistent sur les névroses de son âge mûr, mais survolent son enfance avec rapidité. C'est pourtant là qu'à notre sens réside le secret, la clef de cette existence unique. Au fur et à mesure qu'on vit davantage avec lui, on s'aperçoit que toute sa vie n'est qu'un héroïque effort pour prolonger jusqu'aux horizons de la mort la naïveté de l'enfance, les idylles imaginaires de l'adolescence et jusqu'à cette odeur de bonheur sans cause qui environne les premières années de la vie.

Ceux qui jugent Jean-Jacques par tout ce qu'il a refusé d'être n'ont qu'un lâche en face d'eux, mais c'est justement son refus qui est héroïque. Ayant rejeté l'amitié, la tendresse humaine et l'amour, il a cru avoir le droit de repousser les charges qui pèsent sur de communes épaules. Qu'on discute à perte de vue sur son éthique, qu'on en signale les faiblesses ou les absurdités trop évidentes, on ne pourra nier que le destin était étroitement son complice. A chaque fois qu'il n'observe plus le jeu, à chaque fois qu'il va cesser d'être un enfant inguérissable, choses et gens le renvoient brutalement à ses Charmettes.

Je n'en veux pour preuve que son aventure avec Mme d'Houdetot. Jamais il ne s'est tant approché de la maturité amoureuse, jamais il n'a tant désiré d'être un amant digne d'accaparer toute la vie d'une femme. Mais le fatum veille et fait rire Sophie au moment inopportun ou trop opportun.

Louons donc Jean-Jacques d'avoir accompli sa destinée, d'avoir été soi-même jusqu'à la destruction de soi-même.

Si celui qui tente de forcer un destin contraire est un héros, que dire de celui qui détruit tout sur son passage pour accomplir les quatre volontés de ce daïmon trop pareil à lui ?

LA VIE PRIVÉE DE J.-J. ROUSSEAU

PREMIÈRE PARTIE

PARMI LA NATURE

CHAPITRE PREMIER

UNE FAMILLE AU SANG TROP VIF

Au début du XVIII^e siècle, Genève n'était pas cette grande ville harmonieuse et froide qu'on admire aujourd'hui. La cathédrale Saint-Pierre était encore le cœur de la cité. La vie se concentrait dans les hauts quartiers, surtout autour de cette belle église à la fois romane et gothique où Calvin avait prêché de 1536 à 1564. Mais les anciens édifices du culte étaient devenus trop petits pour les fidèles, et les habitants du « bas » allaient avoir bientôt leur « temple neuf » dû à la générosité du syndic Lullin.

Pour qui jugerait superficiellement Genève en ces premières années du siècle, son ardeur spirituelle ne

fut jamais plus évidente. Les exercices de piété se succèdent matin et soir. Une liturgie compliquée prévoit sans cesse des prières, des sermons, des paraphrases, des cantiques.

Mais ces apparences cachent mal un certain relâchement de zèle au fond des âmes. Les assistants manquent souvent du recueillement nécessaire, arrivent en retard, n'écoutent que d'une oreille distraite les textes sacrés. Bref, personne n'oublie aux offices sa vie temporelle pour se consacrer à Dieu. Aussi les sermons des pasteurs insistent sur la gravité de ces symptômes. A la Madeleine et à Saint-Gervais on fume, disent-ils, durant le chant des psaumes. Les gamins jouent jusque dans le temple. Si le pasteur parle trop longtemps, des protestations s'élèvent, et pourtant les conversations particulières cessent à peine pendant le sermon. Dans certaines maisons, enfin, la lecture de la Bible au repas de famille n'est plus acceptée que comme une corvée et c'est souvent un enfant « qui bégaye encore » qu'on charge de ce soin.

Admettons que les ministres exagèrent et que Genève ne soit point alors la Nouvelle Sodome décrite par le professeur Samuel Turretin, il n'en est pas moins vrai qu'un vent de plaisir a soufflé sur la plus vertueuse des villes.

Cependant, l'armature de la République subsiste intacte et les libertins ont plus d'une occasion de s'en apercevoir. C'est surtout le Vénérable Consistoire qui maintient ainsi contre vents et marées la vieille rigueur calviniste. La famille de Jean-Jacques en sait quelque chose, puisque les Bernard et les Rousseau se sont trouvés aux prises avec les gardiens de la morale publique.

Les deux grands-pères du philosophe étaient peut-être de braves gens, mais ils avaient le sang trop vif. Il est vrai que le Consistoire ne reprocha à David Rousseau que d'« être allé au bal à la nuit, par ville, à heures indues avec violon », ce qui n'est pas un bien grand crime. Le cas de Jacques Bernard est plus grave. Il avait abusé de l'innocence (?) de deux jeunes filles et, après en avoir engrossé une, avait dû faire amende honorable et se traîner à genoux. La prison avait été chargée de calmer sa paillardise.

La future mère de notre héros, Suzanne Bernard, fut « censurée » pour avoir assisté à la comédie, sur le Molard, travestie en paysanne; on l'accusait aussi d'avoir entretenu un commerce imprudent avec un jeune homme hardi.

Son père, Isaac Rousseau, menait une vie non dépourvue de fantaisie mais qui n'était point compatible avec la règle genevoise. Il s'enivrait, se battait parfois dans les rues, avait l'imagination puissante et la chair faible.

Nous n'insisterions pas sur ces détails si Rousseau n'avait pris soin, et dans les *Réveries* et dans les *Confessions*, de souligner les vertus de sa famille. Elle devait peut-être en partie à ses origines françaises sa peine à se soumettre aux coutumes de la République. Les Rousseau avaient pour ancêtre un certain Didier Rousseau de Montlhéry chassé de France par les Guerres de Religion. On trouve dans sa descendance suisse un maître tanneur, un dizenier « citoyen » et des horlogers. Où l'écrivain semble davantage dans le vrai, c'est quand il déclare qu'Isaac avait beaucoup de piété. Elle ne l'empêchait pas de faire des bêtises. C'était probable-

ment un christianisme si intérieur qu'il fournissait au pécheur quelques justifications par la foi, artificieusement tirées de la doctrine calviniste.

Maître à danser par intermittences, plus fréquemment horloger, Isaac avait déjà « la bougeotte » que son fils justifiera par l'inquiétude et les persécutions. Elle le mena jusqu'à Stamboul. Il y oublia sa femme mais pensait souvent à Dieu et fut choisi comme pieux messenger par le pasteur de Péra auprès des ministres genevois. Bien entendu, il n'avait jamais été « horloger du sérail ».

Suzanne fut très courtisée pendant l'absence de son mari et M. de la Closure, résident de France, la regardait de l'œil le plus ému.

La jeune femme avait perdu sa mère en 1710. François, son unique enfant, devenait fort mauvais sujet et elle se décida à rappeler Isaac. Jolie et tendre, elle ne savait point signer ainsi son arrêt de mort, car le second fils qu'elle conçut lorsque son époux rentra du lointain voyage, devait la tuer. Elle succomba huit jours après avoir mis au monde l'admirable, l'impossible et le malheureux Jean-Jacques.

Ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que Jean-Jacques attendit sa première maîtresse pour avoir une « maman ». Si Suzanne avait vécu, il n'eût sans doute point cherché avec tant de désordre un cœur à qui confier larmes et alarmes.

Personne n'est indispensable à personne, sauf une mère, et la sœur d'Isaac, Théodora Rousseau, aidée de « ma mie Jacqueline », sa servante, ne pouvait, malgré son zèle, remplacer la tendre Suzanne. Au surplus la dévotion toute fraîche de Théodora ne faisait guère oublier ses légèretés d'antan. N'avait-elle pas accouché

huit jours après ses nocés? A la vérité, quicqu'absente, Suzanne marqua pour longtemps, peut-être pour toujours, l'âme rêveuse de son enfant. Dans la petite échoppe de la Grande-Rue, située tout près du vieil Arsenal de ville aux pittoresques canons, quelque chose de Suzanne était resté. Elle lisait beaucoup de romans : *Cassandre* et *Le Grand Cyrus* avaient toutes ses préférences. Très tard dans la nuit, Isaac et son fils parcouraient souvent le même livre encore tout parfumé d'elle et *L'Astrée* ne devait plus quitter l'imagination de Jean-Jacques. Quand plus tard, beaucoup plus tard, en exil, il fuira sa résidence anglaise de Wootton avec Thérèse, en n'emportant sous la pluie qu'un petit paquet, il ne conservera de tous ses livres que le roman d'Honoré d'Urfé et un traité de botanique. Bien entendu les *Confessions* ne nous parlent que de bons livres. Suzanne Bernard avait en effet hérité de son oncle le ministre, une petite bibliothèque assez substantielle. Père et fils lurent ainsi le *Discours sur l'Histoire universelle* et *l'Histoire de l'Église et de l'Empire* par Le Sueur. Malgré ses affirmations, nous ne croyons guère que Jean-Jacques ait appris par cœur l'ouvrage de Jean Le Sueur, pasteur de la Ferté-sous-Jouarre. Il se compose de six volumes assez indigestes, écrits d'un style raboteux. Bien avant l'âge de douze ans que Jean-Jacques fixe comme le point de départ des lectures éducatrices dans son *Émile*, il parcourut donc un peu au hasard les ouvrages que lisait son père. Faut-il croire que Tacite et Grotius étaient du nombre? Figuraient tout au moins, dans la « librairie » paternelle, *l'Histoire de Venise*, par Nani, *Les Métamorphoses*, *Les Caractères*, *La Pluralité des Mondes*, et les *Dialogues des Morts* de Fontenelle.

Isaac, qui imaginait avec force tout ce dont il parlait à son fils, devait parfois se faire passionnément écouter de l'enfant. Il commença même son initiation astronomique. Il lui représentait la terre au moyen d'une boule de tripoli où les hommes étaient figurés par des épingles. Malgré toutes ses faiblesses, Isaac avait le goût et le pressentiment de l'infini. Il devenait très éloquent quand il entretenait Jean-Jacques des espaces célestes et, entre ses mains, une petite sphère armillaire s'animait d'une vie magique. Mais il redescendait bien vite, hélas, de ces hauteurs. Il avait depuis longtemps renoncé à ces conversations avec son fils aîné, François, dont chaque année développait les défauts. Très mauvais sujet, le frère de Jean-Jacques était enclin au vagabondage. Il finit par disparaître à dix-sept ans. On peut croire que sa famille ne le revit jamais. Il n'eut heureusement aucune influence sur Jean-Jacques.

Déjà en 1722, alors que le futur auteur de *La Nouvelle Héloïse* n'avait encore que dix ans, Isaac oubliait ses devoirs de père. A la suite de libations trop prolongées, il eut une altercation avec Pierre Gautier, un ancien capitaine des Chevaliers Gardes du Corps du roi de Pologne, et s'oublia jusqu'à frapper son interlocuteur d'un coup d'épée au visage. C'était l'inévitable prison. Il eut beau demander qu'en vertu d'un ancien article de la législation genevoise offenseur et offensé fussent incarcérés simultanément, les juges ne voulurent rien entendre. Isaac trouva le temps et le moyen de s'enfuir assez vite à Nyon, en pays de Vaud, et confia François et Jean-Jacques, devenus apprentis horlogers, à leur oncle Gabriel Bernard. François profita de l'aubaine pour disparaître à jamais

et l'oncle Gabriel plaça Jean-Jacques et son propre fils, au pied du Salève, chez le pasteur Lambercier. Une fois de plus le sort se chargeait de mettre l'enfant prédestiné dans une atmosphère un peu particulière où la rigueur des intentions luttait mal contre les facilités du cœur.

Y avait-il comme on l'a dit de l'ange et du démon chez ce pasteur et dans son presbytère ? Pureté des bois et des prairies, lectures quotidiennes de la Bible, des recueils de prières ou des traités théologiques, tout cela transporte cet enfant tourné vers Dieu. Le pasteur montre à son élève l'estampe accrochée au mur de sa chambre et qui représente tous les papes. Il ne craint point de commenter pour cette jeune âme son propre sermon du dimanche et tous les détails du service divin.

Mais les ouailles ont une singulière opinion du pasteur et c'est ici que le démon semble montrer les oreilles. Sans doute jugent-elles sur les apparences, mais il est des apparences qui sont des signes. Un pasteur chrétien ne doit pas traiter ses paroissiens de « grimauds » ou de « bêtes », or il ne s'en privait pas. Il prêchait souvent assis. Si l'on peut douter qu'il ait courtisé « la nourrice d'un petit papiste », on peut admettre qu'il fréquentait les cabarets pour d'autres buts que la guerre au péché d'intempérance. Enfin, lors de ses chevauchées à travers la campagne, Lambercier prenait souvent sa sœur en croupe. Cette dernière, qui mettait des mouches, avait des manières plus libres encore que l'œil aigu de l'enfant ne put s'empêcher de remarquer. Elle était fantasque, voulait conduire l'église comme son intérieur, allait à l'office escortée d'une servante qui portait ses armes et bagages : son livre de psaumes et son petit

chien à la voix aiguë. Elle aimait assez le confortable pour installer l'hiver un chauffe-pieds dans son banc.

Lamercier gâtait cette sœur. Il venait le matin l'embrasser au lit et lui porter des friandises. Sans doute, c'est par pure calomnie que le curé de Pontverre, son voisin, avait imaginé un inceste, mais il devait tout de même flotter quelque atmosphère de péché dans cette demeure de Dieu, car Jean-Jacques, à moins d'être particulièrement pervers, n'eût point joui à ce point en se voyant fouetté par la demoiselle pour quelque peccadille.

Il prenait même tellement goût à ce châtiment que la vigilance de Mlle Lamercier s'en aperçut; elle dut y renoncer. Il est très important que Jean-Jacques ait éprouvé son premier plaisir des sens sous les verges de la demoiselle. Sans faire de lui un masochiste délibéré, on peut remarquer qu'il contracta ce jour-là des habitudes fâcheuses et qu'il devait s'attirer toute sa vie, et bien souvent par dilection, des volées de bois vert.

Quand Mlle Lamercier eut constaté l'effet que produisaient ses coups, elle décida de ne plus faire coucher l'enfant et son cousin Bernard dans son propre lit. On peut la louer de cette prudence en s'étonnant qu'elle ait été si tardive, car Jean-Jacques avait tout de même plus de dix ans.

On trouve dans l'aventure des verges au moins autant la preuve d'une influence due au milieu, que celle d'un précoce goût pour toutes les humiliations de la chair, car la sœur du pasteur avait pu provoquer, par son manque de tenue, des désirs assez naturels.

Jean-Jacques nous raconte lui-même comment, le 23 août 1724, le « derrière de Mlle Lamercier, par une

malheureuse culbute au bas du pré, fut étalé tout en plein devant le roi de Sardaigne ». Le souverain, accompagné du prince et de la princesse de Piémont, passait en effet à ce moment au pied du Salève, se rendant de Thonon à Pommier et Annecy. Et c'est encore Jean-Jacques qui précise : « Je ne trouvais point le moindre mot pour rire à un accident qui, bien que comique en lui-même, m'alarmait pour une personne que j'aimais comme ma mère. »

Ne chargeons pas de tous les péchés ce séjour à Bossey qui fut souvent marqué d'innocentes joies. C'est ainsi que les deux cousins avaient construit un « aqueduc » souterrain pour amener jusqu'à un saule planté par eux, l'eau que le pasteur versait à son noyer favori. Le pasteur se laissa aller ce jour-là à une immense colère et pourtant sa fureur fut plus grande encore quand il accusa Jean-Jacques d'avoir ébréché un peigne de Mlle Lambercier. Accusé à tort, l'enfant eut la très amère satisfaction de nier jusqu'au bout et d'être châtié injustement. Mais la correction cette fois fut atroce.

Contrairement aux affirmations des *Confessions*, c'est huit mois après Bossey que Gabriel Bernard plaça Jean-Jacques chez le graveur Abel du Commun. C'est par suite d'une fausse réminiscence que Rousseau parle de deux ou trois ans d'attente, de temps passé en « niaiseries ».

Ces quelques mois ne furent d'ailleurs pas perdus pour sa sensibilité. La tante Bernard aimait mieux chanter les psaumes que veiller à l'éducation de son fils et de son neveu, et les deux complices polissonnaient un peu par les rues. Un charlatan italien nommé

Gamba Costa était venu à Genève montrer des marionnettes et les deux cousins en confectionnèrent à leur tour. Ils composaient même des sermons à leurs moments de haute inspiration. Des batailles de rues avec les gamins du voisinage succédaient à ces jeux élevés.

Mais Jean-Jacques, qui pensait aux femmes, depuis le fouet de Mlle Lamercier, et qui était allé voir son père à Nyon, entra dans les bonnes grâces d'une demoiselle de Vulson qui avait pourtant déjà vingt-deux ans. Il l'oubliait quotidiennement pour une petite fille nommée Goton qui paraît avoir été d'une précocité rare. Elle interdisait à Jean-Jacques toute caresse un peu vive mais s'emparait de lui à sa façon, en se permettant « les plus grandes privautés » et en le traitant un peu comme Mlle Lamercier. Cela enthousiasmait le garçon qui était à la fois passif, timide et chargé du trouble désir d'être humilié. Il avait à peine quitté l'une qu'il songeait à l'autre et accroissait son goût pour ses deux compagnes en les comparant mentalement et en les regrettant tour à tour. Libertinage? Non. Bien plutôt, impossibilité déjà de fixer son cœur et ses émois.

Mais il fallait songer aux affaires sérieuses. La tante Bernard se méfiait de ce compagnon dissipé et un peu polisson que l'on avait donné à son fils et elle faisait tous ses efforts pour détacher Abraham de Jean-Jacques.

On décida donc de confier l'enfant au greffier Maseron pour apprendre la profession de « grapignan ». Ayant d'avance horreur de ce métier, Jean-Jacques ne montra pas le moindre zèle et n'eut qu'un seul souci,

passer pour un imbécile inutilisable. « Votre neveu n'est bon qu'à manier la lime », déclara le greffier, et l'oncle Bernard s'inspira de ce conseil. Chez le graveur du Commun, il ne s'agissait plus de faire le joli cœur, ni de folâtrer dans la campagne de Nyon, mais de travailler. Un contrat d'apprentissage fut dressé pour cinq ans. Du Commun s'engagea, selon la clause de style, non seulement à enseigner à Jean-Jacques le métier de graveur, mais encore « à l'élever et l'instruire en la crainte de Dieu et bonnes mœurs comme il est convenable à un père de famille », et ce moyennant la somme de 300 livres et 2 louis d'or d'épingles.

Du Commun, âgé seulement de vingt ans, n'avait rien d'un maître ou d'un éducateur. Brutal, désordonné, égoïste, il passait de l'extrême rigueur à l'indifférence et dirigeait si mal ses propres affaires que, malgré son excellent métier et la prospérité de l'époque, il devait mourir à l'hôpital. De polisson qu'il était, Jean-Jacques devint peu à peu chez lui un mauvais garnement et même un voleur d'occasion. On put croire un moment qu'il allait suivre les traces de son frère François. Il ne faut pas charger du Commun de toutes les responsabilités. Dès qu'il subissait une contrainte extérieure, Jean-Jacques devenait extrêmement paresseux et indocile. Il n'était capable d'énergie que sous le coup d'un enthousiasme intérieur, lorsque son rêve magnifiait à ses yeux le but à atteindre. Il avait été habitué à n'en faire qu'à sa tête. C'était un enfant gâté. Chez du Commun, il fallait se lever au milieu des repas et laisser aux autres les délices du dessert. Le fouet, un fouet sans volupté celui-là, châtiât toutes

les manifestations d'indiscipline. Sous cette rigueur, Jean-Jacques prit un état d'esprit proche de celui d'un laquais fripon et plein de bassesse. Qu'il volât de la nourriture, on l'en excusera dans une certaine mesure puisqu'il sortait fort affamé des maigres repas qu'on lui servait, mais il s'était fait l'associé d'un des compagnons de la maison pour lequel il volait des asperges qu'il allait vendre sur le Molard.

Cependant personne ne fut jamais si double que Jean-Jacques. Il n'est jamais tout entier dans le bien comme dans le mal, dans l'athéisme comme dans le zèle religieux, dans l'amitié comme dans l'amour, dans le désespoir comme dans la joie. Tandis qu'il devient chez du Commun le mauvais apprenti que l'on sait il s'adonne à la lecture avec passion. En un an, il dévora tous les ouvrages de la Tribu, les meilleurs et les pires. La Tribu était une singulière loueuse de livres dont la boutique comportait un enfer. Cet enfer prenait souvent une forme tout à fait matérielle, car elle recevait force jeunes gens pour lesquels elle avait des complaisances. Il est probable que la perversité innocente de Jean-Jacques ne profita pas de l'occasion. Tandis qu'il choisissait quelques livres sévères ou libertins, il sentait seulement son cœur battre plus fort en entendant quelque rire gras venu du fond du magasin, et il prenait la fuite avec son butin sous le bras. Quand il eut épuisé toutes les ressources de la Tribu, sa rêverie continua de se nourrir des lectures passées. Incapable de se contenter du quotidien, il s'imaginait au milieu d'aventures fictives dont il était le héros. Parfois il fuyait ses camarades, pour mieux jouir de ses fantasmagories solitaires, parfois, au contraire, il s'étourdis-

sait de jeux, et on était étonné de le voir, une fois en train, plus endiablé qu'aucun autre.

Il essayait ainsi d'oublier la maison paternelle, mais l'un des souvenirs les plus tenaces était celui d'un certain soir où, puni et condamné à s'aller coucher sans dîner, il avait salué la compagnie et le rôti tournant sur la broche : « Adieu, rôti ! » Le père attendri avait levé la punition....

Son oncle et sa tante, détachés de lui par le mauvais témoignage que du Commun avait rendu de l'apprenti, le laissaient de plus en plus errer à sa guise.

Le dimanche, il partait dans la campagne avec quelques camarades, grappillait ici et là quelque nourriture et ne rentrait qu'à la nuit. Pour qui se promène dans un rêve, comment ne pas oublier l'heure ? Une fois, Jean-Jacques se présenta aux portes de la ville après leur fermeture. Il fut sévèrement corrigé, récidiva et, malgré tous ses efforts, se laissa prendre une troisième fois. Il y avait bien le fouet du lendemain, mais la nuit à la belle étoile était si grisante ! Comment quitter cette campagne nocturne où les grenouilles jetaient leurs premières notes flûtées, pour le sombre atelier et le travail à heure fixe ? Cette troisième fois, Jean-Jacques attendit bien toute la nuit devant la porte de la ville, mais seulement pour prendre congé le lendemain matin de ses camarades.

Prévenu très tôt, son cousin vint lui dire au revoir, lui fit quelques menus cadeaux et lui donna une petite épée qu'il devait vendre plus tard à Turin pour ne pas mourir de faim.

La tante Bernard connaissait la fugue qui se pré-

parait, mais elle n'était pas autrement inquiète. Jean-Jacques, se disait-elle, serait comme son père et son frère, un oiseau migrateur. De son apprentissage de graveur, il ne restait au fugitif qu'une belle écriture que lui avait donnée le maniement du burin et un goût pour les belles estampes qu'il devait satisfaire plus tard....

CHAPITRE II

PREMIER DÉPART POUR L'AVENTURE

TANDIS que, le 14 mars 1728, il s'avance dans la campagne encore tout humide de rosée, il semble à Jean-Jacques que le soleil s'élève dans le ciel pour sa propre gloire et son propre bonheur. Le voilà libre, délivré de la contrainte des heures et des besognes serviles. Il peut s'arrêter où il veut, respirer jusqu'au fond de la poitrine, admirer la campagne et surtout les arbres que le pasteur Lambercier lui a appris à aimer. Ils n'ont pas encore leurs feuilles, mais ils n'en sont pas moins touchants. Toute sa vie, il aimera les arbres et, quand il visitera plus tard le Pont du Gard, il sera certainement aussi enthousiasmé par son cadre naturel que par l'effort humain qu'il symbolise. Au contraire les monuments de Nîmes le laisseront indifférent.

Nous aurons bien des fois l'occasion de souligner à quel point Jean-Jacques semblait ne pas savoir ce qu'il voulait, et pourtant il songe justement à ce qu'il trouvera si souvent pour son bonheur et son malheur : un château propre à la rêverie où il sera « le favori du seigneur et de la dame, amant de la demoiselle et ami du frère ».

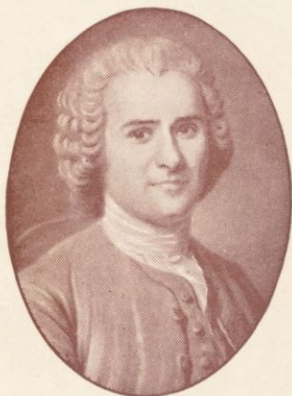
Ne voilà-t-il pas déjà l'atmosphère de *La Nouvelle*

Héloïse qui se dessine dans cette tête plus organisée qu'il ne paraît ?

Mais la promenade à travers les champs donne un appétit de jeune loup. Ce garçon de seize ans est de bonne mine avec une bouche mignonne. Ses dents sont vilaines mais ses beaux sourcils et ses cheveux noirs, ses yeux enfoncés qui paraissent grands parce que pleins de feu, ne déplaisent point aux paysannes qui écoutent volontiers son histoire — ou plutôt celle qu'il invente selon l'inspiration. On lui donne le gîte et le couvert. Quelle est donc cette maison de bonne apparence dans la verdure ? — « C'est là qu'habite M. de Pontverre », répondent ses hôtes. On est à Confignon, à deux lieues de Genève, chez les papistes soumis au duc de Savoie. Jean-Jacques apprécie cette frontière qui le sépare de la sévère République natale. Le nom de Pontverre est un trait de lumière pour lui. Il est célèbre car le curé est l'auteur de violents libelles contre Genève. Jean-Jacques est ainsi fait qu'un ailleurs même hostile lui semble préférable à un paysage trop connu.

Pontverre, il sent fort bien que c'est l'anti-Genève et c'est justement ce qui l'attire. Il veut voir comment sont faits ces Gentilshommes de la Cuiller, appelés ainsi parce qu'ils s'étaient jadis vantés de manger les Genevois à la petite cuiller qu'ils portaient symboliquement pendue à leur col.

Les soixante-quinze ans de l'abbé étaient fort aimables, mais moins que le vin de Frangy qu'il versa abondamment au jeune Genevois errant. A travers les vapeurs d'un repas délectable, ce dernier gardait assez d'orgueil pour trouver que les arguments du prêtre étaient faibles ; mais que répondre la bouche pleine ? Ce qui le



JEAN-JACQUES ROUSSEAU
(D'après La Tour, Versailles.)

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

